

•
Une équipe de juristes spécialisés

- [Présentation](#)
 - [Lettre d'information](#)
- [Activités](#)
 - [Colloques](#)
 - [Séminaires](#)
 - [Conférences](#)
 - [Publications](#)
 - [Thèses](#)
- [Axes de Recherche](#)
 - [Axe 1 : Espace\(s\)](#)
 - [Axe 2 : Territoire\(s\)](#)
 - [Axe 3 : Culture\(s\)](#)
 - [Axe 4 : Communication\(s\)](#)
- [Ressources](#)
 - [SPACE LEGALTECH](#)
 - [Veille scientifique](#)
 - [Centre de documentation](#)
 - [Mémoires](#)
- [Formation](#)
 - [Master mention Droit Public parcours Droit Public Général](#)
 - [Master mention Droit Public parcours Droit Public des Affaires](#)
 - [Master mention Sciences Politiques parcours Relations Internationales et Politiques de Sécurité et de Défense](#)
 - [Master mention Droit du Numérique parcours Droit des Medias et de la Communication](#)
 - [Master \(2ème année\) mention Information, Communication parcours Administration et Gestion de la Communication \(AGCOM\)](#)
 - [Master \(2ème année\) mention Information, Communication parcours Administration et Communication des Activités Culturelles \(ACAC\)](#)
- [Membres](#)
 - [Enseignants-Chercheurs](#)
 - [Professeurs Associés](#)
 - [Doctorants](#)
 - [Professeurs Emérites](#)

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Activités](#) > [Publications](#) > [Articles](#)

Fluctuat nec mergitur : le recours pour excès de pouvoir contre la modification unilatérale des clauses financières d'un contrat. Jean-Charles Jobart

le 5 janvier 2021

JCP A 5 janvier 2021, n° 2003

Une délibération municipale qui modifie unilatéralement les clauses financières de contrats est illégale. Une délibération municipale modifiant unilatéralement les clauses d'un contrat constitue un...

[Consulter le sommaire du n°1 2021](#)

Partager cette page

.....
[imprimer en PDF](#)

- [Coronavirus](#)
- [Contact](#)
- [Mentions légales](#)
- [Plan du site](#)

Université Toulouse Capitole
2, rue du Doyen-Gabriel-Marty
31042 Toulouse Cedex 9 - France
Tél. : 05 61 63 35 00
Fax : 05 61 63 37 98
www.ut-capitole.fr

En appuyant sur le bouton "j'accepte" vous nous autorisez à déposer des cookies afin de mesurer l'audience de notre site. Ces données sont à notre seul usage et ne sont pas communiquées.
Consultez notre [politique relative aux cookies](#) J'accepte Je refuse